

SDIS 25



L'ÉCHO DU SDIS25

#51 JANVIER-FÉVRIER-MARS 2018

L'ÉCHO DU SDIS 25 LA REVUE DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

L'OPÉRATIONNEL
Sauvetage animalier
PAGES 3-4-5



VIE DU SDIS
**Réorganisation
du SDIS**
PAGE 6

LE PORTRAIT
**Adjudant-chef
Alain GRIMANI**
PAGES 9-10



télécharger gratuitement
l'application flashcode
sur votre mobile

WWW.POMPIERS25.FR



LE DOSSIER
**LES SAPEURS-POMPIERS DU DOUBS
À L'INTERNATIONAL**
PAGES 7-8

Avec plus de 37 600 interventions en 2017, soit une évolution de plus de 9% en une année, les sapeurs-pompiers du Doubs ont une fois encore prouvé leur motivation et leur engagement. Cette hausse intense de l'activité opérationnelle a bien sûr un impact sur l'ensemble des personnels, tous statuts confondus, et sur le SDIS du Doubs de manière globale.

Ainsi, pour donner les moyens de répondre à ces sollicitations, le conseil d'administration a validé le 6 février 2018 un budget d'environ 63,5 millions d'euros, dont 50,4 millions en dépenses de fonctionnement et 13,1 millions en dépenses d'investissement. Le conseil départemental, premier financeur du SDIS, contribue donc pour 25,7 millions d'euros (soit plus de 55 % des contributions) et les communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour 20,6 millions.

Nos efforts sont concentrés parallèlement sur la mutualisation et le renforcement des ressources avec les autres SDIS de la région Bourgogne Franche-Comté. Nous avons initié la première rencontre réunissant les présidents de CASDIS et d'Unions départementales début février, et déjà se dessinent des pistes intéressantes pour faire face à cette augmentation de l'activité opérationnelle, mais aussi pour fluidifier la problématique du recrutement de volontaires, problématiques communes à tous les SDIS.

2018 marquera l'année de l'arrivée d'un nouveau directeur départemental adjoint, le **colonel Jean-Luc POTIER**, qui viendra seconder le contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, arrivé en mai 2017 pour prendre les rênes de notre belle maison...

2018, c'est aussi l'année d'une évaluation du SDIS qui sera menée par **l'inspection** générale de la sécurité civile du ministère de l'intérieur. Ainsi, une entité extérieure et indépendante auditera notre établissement pour mieux diagnostiquer ses forces et ses points à améliorer.

Par ailleurs, **un groupe de projet interne** mis en place en septembre 2017 oeuvre en ce premier trimestre sur une amélioration de l'organisation territoriale et fonctionnelle du SDIS. Après la réalisation d'un diagnostic, il établira des propositions pour une organisation optimale de notre établissement public dans le courant de cette année.

Ainsi, cinq axes stratégiques se dessinent pour le SDIS :

- optimiser la gouvernance et le pilotage de l'établissement public ;
- mieux sécuriser le SDIS et ses agents ;
- développer un environnement interne de qualité pour tous les agents ;
- poursuivre la politique de développement et de fidélisation du volontariat ;
- développer et renforcer les partenariats institutionnels.

Telle est notre feuille de route collective pour 2018 !



Christine Bouquin
Présidente du Conseil
départemental
Présidente du Conseil
d'administration du SDIS



Le 5 février 2018, 1^{re} réunion des présidents de conseils d'administration de SDIS et présidents des unions départementales de Bourgogne Franche-Comté

■ SAUVETAGE D'UNE GÉNISSE TOMBÉE DANS UN PUIT

QUI N'A JAMAIS VU DE VACHES PAÎTRE PAISIBLEMENT ET PROGRESSER DANS NOS BELLES PRAIRIES ? LE 30 OCTOBRE 2017 À CHATILLON-SUR-LISON, LA BALADE CHAMPÊTRE D'UNE GÉNISSE A PRIS UNE TOUTE AUTRE TOURNURE, LORSQUE CELLE-CI A CHUTÉ DANS UN PUIT DE 2,50 M DE DIAMÈTRE, PROFOND D'ENVIRON 15 MÈTRES.

C'est les pattes dans l'eau qu'elle a vu arriver les sapeurs-pompiers de Quingey, puis le renfort de l'équipe sauvetage-déblaiement (SDE) et des sapeurs-pompiers experts animaliers. Entre tout ce monde, peut-être a-t-elle reconnu son propriétaire, ou son vétérinaire, également présents...

Au total, une quinzaine de sapeurs-pompiers s'est attelée à la délicate mission d'extraire de sa prison de pierre cette génisse de près d'une demie-tonne. Pour mener à bien cette opération peu ordinaire, les spécialistes, sous l'œil du chef de groupe, ont dû faire preuve d'ingéniosité et d'adaptabilité tout en s'assurant de la sécurité. Chacun connaissait sa tâche : conception et réalisation de l'idée de manœuvre par l'équipe SDE, descente et abordage de l'animal par les experts animaliers, en



Un puits de 15 m de profondeur

collaboration avec les sapeurs-pompiers et agriculteurs locaux.

Un important dispositif de remontée et de manœuvre de force a été déployé,

combinant les points fixes naturels présents sur les lieux et le matériel agricole mis à disposition pour l'occasion. A l'aide d'une poulie, d'un tire-fort et de nombreux autres matériels, l'animal immobilisé dans un harnais spécifique a ainsi pris la voie des airs pour rejoindre tout en douceur le bien nommé « plancher des vaches ».

Après examen par le vétérinaire, l'animal indemne a été déclaré en parfaite santé, et a pu sans autre formalité retourner paître comme si de rien n'était. Nul doute que cet aller-retour à 15 m sous le niveau du sol lui laissera un souvenir particulier, comme à ceux qui sont venus le sortir ce faux pas ...



La génisse est saine et sauve

Parmi les profils riches des agents du SDIS 25, certains ont pu être mis à profit. C'est le cas des experts animaux de ferme sapeurs-pompiers, et, pour la plupart, agriculteurs, ayant une connaissance et une aisance particulières avec ces gros animaux. Appelés en soutien des spécialistes en sauvetage-déblaiement, ils permettent une meilleure approche et une prise en charge adaptée des nombreux bovins que le SDIS 25 doit secourir chaque année.

Devant le large panel des interventions animalières, des réflexions sont en cours sur ces thématiques de prise en charge des animaux, comme par exemple le cas particulier des nouveaux animaux de compagnie (NAC), ou les cas beaucoup plus fréquents d'interventions liées aux animaux domestiques (chiens, chats...).

Car n'oublions pas que la « protection des personnes, des biens et de l'environnement », mission du SDIS, comprend régulièrement des interventions à destinations de nos chères amies les bêtes...

■ 3 HEURES DE LUTTE POUR UN FEU D'APPARTEMENT COMPLEXE

LE 2 DÉCEMBRE 2017 À 16 H, LE CENTRE OPÉRATIONNEL DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (CODIS) ENGAGE LES SECOURS POUR FEU D'APPARTEMENT SUR LA COMMUNE D'AUDINCOURT. L'INCENDIE CONCERNE UN BÂTIMENT À USAGE D'HABITATION TYPE HLM DE 5 ÉTAGES, COMPOSÉ DE 2 CAGES D'ESCALIERS DE 20 LOGEMENTS CHACUNE, SOIT 40 LOGEMENTS AU TOTAL. L'INTERVENTION N'A PROVOQUÉ AUCUNE VICTIME.

Un feu difficile à atteindre

Le feu s'est développé rapidement, protégé par la toiture qui est restée intègre, limitant ainsi l'efficacité des lances sur échelles aériennes, malgré un travail remarquable de dégarnissage des personnels des échelles pivotantes automatiques (EPA). Le seul moyen d'atteindre le feu de manière efficace se situait par les appartements du dernier étage. Cet accès restait cependant dangereux puisqu'un dégarnissage préalable des plafonds a été nécessaire, exposant à un risque de chutes de

matériaux et de blocs de béton qui servaient d'appui pour la charpente. L'incendie n'a pu être cantonné aux combles et s'est propagé à une partie des appartements du 5^e étage (8 logements). Il est à noter également un début de propagation par les façades via le revêtement isolant extérieur.

Au fur et à mesure, la progression dans les appartements a été rendue difficile par les débris, réduisant l'accès aux foyers résiduels qui ont subsisté une partie de la soirée. Le personnel s'est relayé sans relâche pendant plus

de 3 heures pour éteindre les foyers principaux.

Absence de victime

Ce paramètre a été un facteur favorable et a considérablement facilité la gestion de l'intervention. Le feu s'étant déclaré en journée, les locataires ont pu commencer à évacuer avant l'arrivée des secours. Un secteur secours à personnes (SAP) a permis de prendre en charge 23 locataires, tous indemnes, qui ont ensuite été transférés par les moyens de la mairie au foyer municipal.



Propagation par les matériaux isolants extérieurs

AU PLUS FORT DE L'INTERVENTION LE DISPOSITIF SERA ORGANISÉ EN 3 SECTEURS :

- Incendie extérieur avec 3 lances à débit variable (LDV) en manœuvre sur 3 échelles (EPA) + fourgon incendie (FPT)
- Incendie intérieur avec 4 lances à débit variable (LDV) en manœuvre (2 par cage d'escalier) sur 2 fourgons incendie (FPT)
- Secours à personne (SAP) : avec 2 véhicules de secours et d'assistance à victime (VSAV) et 1 véhicule de liaison de secours médical (VLSM)

Camion dévidoir (CDHR) en alimentation sur le Doubs

Soutien : véhicule logistique, cellule d'assistance respiratoire (CEAR), véhicule de secours routier moyen (VSRM)

Commandement : véhicule poste de commandement (VPC)

11 engins et 36 SP ont été mobilisés, de l'entretien et des déplacements.

De même, aucun sapeur-pompier n'a été blessé ; les intervenants ont été examinés par le personnel médical du soutien sanitaire opérationnel (SSO) avant désengagement.

Imprévus

Une rupture de canalisation d'eau dès le début de l'intervention a imposé de revoir le dispositif d'alimentation hydraulique en s'alimentant dans le Doubs tout proche. Deux pannes mécaniques, probablement liées au froid, ont ralenti quelque peu l'action des secours. Enfin, un locataire nous a informés très tôt de la présence, dans un des appartements concernés par l'incendie, d'armes de collection et de tir sportif ainsi que du nécessaire à la confection de munitions. Les armes ont été extraites et remises à la police, le stock de poudre évacué dès les premières minutes de l'intervention.

Ce qu'il faut retenir

Cette intervention pose la question de l'atteinte et de l'extinction des feux de toiture. Tant que le feu n'a pas « percé » l'efficacité des lances sur

échelle aérienne reste limitée. Dans ce cas précis, la charpente bois s'est affaissée mais la couverture (en bac acier recouverte d'un revêtement bitume) est restée quasiment intacte et étanche aux lances sur échelles aériennes. Les fumées ont pu s'accumuler et propager le feu à l'ensemble de la toiture puis aux appartements du niveau inférieur. Des lances perforantes existent pour percer et injecter de l'eau à travers des matériaux mais elles sont encore peu répandues en France.

La propagation par les matériaux isolants extérieurs est à prendre en compte par les commandants des opérations de secours (COS) dans l'analyse de risque. Cette technique d'isolation se multiplie en rénovation, surtout sur les bâtiments d'habitation collectifs, car facile à mettre en œuvre et très efficace. L'isolation est généralement constituée d'un crépi ou enduit extérieur (incombustible) et d'un matériau isolant pouvant avoir un degré non négligeable de réaction au feu. L'altération de l'enduit extérieur



peut mettre l'isolant en contact avec les flammes ou des débris enflammés qui peuvent dès lors propager l'incendie. Une lance à débit variable (LDV) en protection peut suffire à limiter ce risque.

Enfin le véhicule logistique (VLOG) a été un atout important pour le bon déroulement des opérations. Il a permis au personnel de se restaurer, de se reposer et de rester endurant sur les opérations d'extinction, surtout au regard des conditions météo particulièrement froides ce jour-là. ■

HISTOIRE

■ IL Y A 50 ANS, À MORTEAU



Le samedi 24 février 1968, en début d'après-midi, certains habitants de Morteau entendent des pétarades dans le centre-ville. « Normal », pensent-ils, « Ce 24 février, c'est le traditionnel cortège des conscrits avec leur bonhomme de carnaval. Ce sont eux qui doivent lancer des pétards sur la voie publique en quête de quelque monnaie, avant d'immoler leur mascotte le soir sur le Champ de Foire. » La réalité est toute autre : ces explosions proviennent d'un incendie qui vient de se déclarer dans la « ferme

Rognon », dernière exploitation agricole implantée au centre-ville de Morteau. Malgré l'intervention rapide du centre de d'incendie et de secours de Morteau, rien de l'imposante construction de pierre n'a pu être épargné.



■ IL Y A 110 ANS, À BESANÇON

Le 3 février 1908, la croix de chevalier de la Légion d'Honneur était remise au commandant Claude Hyppolite Desservy, commandant le bataillon des sapeurs-pompiers de Besançon, par monsieur Norbert Godefroy, préfet du département. Les plus observateurs reconnaîtront que la cérémonie s'est déroulée à Chamars. Une reproduction de ce magnifique cliché a été gracieusement offerte aux sapeurs-pompiers du Doubs par Monsieur Saleh, habitant Besançon. Qu'il en soit chaleureusement remercié.



■ PROJET D'OPTIMISATION DE L'ORGANISATION STRUCTURELLE FONCTIONNELLE ET TERRITORIALE DU SDIS

CONFRONTÉ À DES ENJEUX IMPORTANTS, LE SDIS A ENGAGÉ À L'AUTOMNE 2017 UNE ÉTUDE PORTANT SUR SON ORGANISATION ET SON FONCTIONNEMENT DONT LA FINALITÉ EST DE PROPOSER DES HYPOTHÈSES D'AMÉLIORATION.

Ces hypothèses visent à :

- favoriser la pérennisation du volontariat dans les fonctions d'encadrement des unités, en améliorant l'accompagnement et le soutien qui lui sont apportés, ainsi qu'en lui ouvrant des opportunités de progression ;
- assurer la performance du service rendu par l'établissement public dans un contexte de raréfaction des ressources humaines et financières ;
- favoriser l'intérêt et la motivation des agents permanents.

La première phase du projet a été consacrée à la réalisation d'un diagnostic précis de nos forces et faiblesses internes à partir de **40 entretiens individuels et collectifs** et de réunions associant **85 personnes** (encadrement des groupements fonctionnels et territoriaux, encadrement et sapeurs-pompiers professionnels et volontaires des unités opérationnelles), ainsi qu'un questionnaire ouvert à l'ensemble du personnel. Ce diagnostic interne est par ailleurs complété d'un état des lieux des opportunités et menaces liées au contexte externe du SDIS.

Au rang des **forces principales du SDIS** figurent la qualité, la motivation et le dynamisme de ses ressources humaines ; des conditions de travail favorables ; des rapports de proximité entre l'encadrement et les agents, appréciant par ailleurs d'être associés à des groupes de travail, une culture et des valeurs communes cimentées par le sentiment d'utilité liée à la mission et enfin la pertinence de son organisation structurelle.

Le diagnostic met cependant en évidence des **axes d'amélioration**, en particulier en matière :

- d'allègement de la charge des chefs de centre volontaires ;
- de dimensionnement et d'organisation interne des groupements territoriaux pour une plus grande proximité des CIS ;
- d'arbitrage des priorités, de hiérarchisation et de synchronisation des projets ;
- de transversalité et de coopération entre les groupements ;
- de répartition des missions entre les groupements fonctionnels et territoriaux dans certains domaines ;
- d'adéquation de la charge à la ressource, notamment sur les fonctions du cœur de métier ;
- de prospective et d'innovation ;
- de développement et de fidélisation du volontariat ;
- d'accompagnement des parcours professionnels ;
- de renforcement du sentiment de reconnaissance ;
- de valorisation de la qualité du service rendu et du niveau de performance du SDIS.

Le SDIS intervient enfin dans un environnement externe en profonde mutation qui contraint fortement son action, notamment : le contexte budgétaire des collectivités locales, le droit européen en matière de temps de travail et son impact sur la ressource SPP et SPV, les réformes nationales concernant la fonction publique et les services d'incendie et de secours, l'évolution de la demande sociale, le désengagement de certains acteurs, la politique et les difficultés de la santé corrélées au vieillissement et à la paupérisation de la population.



Le comité de pilotage élargi s'est réuni le 13 mars dernier

IL RESSORT DU DIAGNOSTIC LES AXES D'ACTION PRIORITAIRES SUIVANTS :

- mieux soutenir les centres d'incendie et de secours volontaires ;
- retrouver de la ressource pour le cœur de métier ;
- améliorer le management du SDIS en arbitrant mieux les priorités, en régulant davantage la charge et en renforçant la cohésion, la transversalité et la coopération entre groupements.

■ LES SAPEURS-POMPIERS DU DOUBS À L'INTERNATIONAL

CERTAINS PERSONNELS DU SDIS RÉPONDENT À LA DEMANDE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DE CRISE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER DES FORMATIONS À L'ÉTRANGER DANS LE CADRE DE LA COOPÉRATION. TOUS, SANS EXCEPTION, S'ACCORDENT SUR LA RICHESSE DE CETTE EXPÉRIENCE, TANT AU NIVEAU PROFESSIONNEL QU'HUMAIN. TÉMOIGNAGES DE SAPEURS-POMPIERS TOTALEMENT ENCHANTÉS DE LEUR SÉJOUR DANS D'AUTRES CONTRÉES...

Sergent David BALLET, sapeur-pompier au centre d'incendie et de secours de Besançon-Est



« Je suis parti du 28 mai au 10 juin 2017 à Tunis, au sein de l'Ecole Nationale de Protection Civile (ENPC) de Tunisie pour un stage de 5 jours d'équipier secours routier et un autre stage de 5 jours de formateur secours routier, en collaboration avec un sapeur-pompier du SDIS 32, le sergent-chef Nicolas D'HALESCOURT. Les deux semaines sur place ont été très riches en rencontres tant avec mon collègue formateur qu'avec les responsables de l'ENPC, les formateurs locaux ou encore les stagiaires que nous avons encadrés. Ces deux stages nous ont permis de comparer nos méthodes et nos outils de travail, de partager nos connaissances mais aussi de relativiser sur le niveau de formation et d'équipement fournis par nos SDIS respectifs en comparaison avec les possibilités de l'ENPC. »



Caporal-chef Mickaël POURCELOT, sapeur-pompier au centre de traitement de l'alerte à la direction départementale

« Suite à la proposition de l'Ecole d'application de sécurité civile (ECASC) pour encadrer un stage de formation au profit de l'Office National de Protection Civile de Tunisie (ONPC), je me suis rendu du 1^{er} au 14 octobre 2017 à Nassen en Tunisie. J'ai dispensé, avec le lieutenant Noël JUGEL du SDIS 37, la formation d'Opérateur de Traitement d'Appels d'Urgence (OTAU)/ Opérateur de Salle Opérationnelle (OSO) à 13 stagiaires officiers. Au cours du séjour, nous avons pu découvrir l'organisation des secours et plus particulièrement l'organisation des transmissions en Tunisie en visitant la salle opérationnelle régionale de Ben Arous. »

Capitaine Arnault ANGONIN, chef de centre adjoint au centre d'incendie et de secours de Montbéliard et sergent-chef Philippe MENDY, sapeur-pompier au centre d'incendie et de secours de Besançon-Est



« Dans le cadre de la coopération entre la France et la Birmanie, la Direction de la Coopération de Sécurité et Défense du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la Direction de la Coopération internationale du ministère de l'Intérieur et la Sécurité civile ont organisé du 22 au 27 octobre 2017 à Rangoun, une session de formation aux techniques de recherche et de sauvetage de personnes ensevelies sous des décombres. Nous sommes rentrés heureux et très satisfaits de notre mission de formation au profit des 30 officiers Birmans, qui nous ont accueillis très chaleureusement et ont témoigné un grand intérêt pour nos enseignements. Ce fut une excellente semaine, dense en travail et riche en humanité. »



LE DOSSIER

**Sergent Hervé GARNIER, sapeur-pompier
au centre d'incendie et de secours de Besançon-Est**

« Je me suis rendu du 16 au 27 octobre 2017 à Bizerte, en Tunisie, afin d'assurer l'encadrement pédagogique d'une session de formateurs aux techniques opérationnelles. En collaboration avec un collègue du SDIS 37, nous avons pour mission de former 10 stagiaires, sous la responsabilité de l'Office National de Protection Civile de Tunisie (ONPC) en coopération avec l'école d'application de sécurité civile. Pour ma première mission à l'étranger, ce fut une très bonne expérience sur le plan humain et professionnel, même si une période d'adaptation fut nécessaire : manque de matériels et moindre connaissance des techniques opérationnelles. La difficulté majeure était surtout la barrière de la langue. Les agents tunisiens ont été formidables : chaleureux, disponibles, ils ont même mis à notre disposition un chauffeur afin de rendre notre séjour agréable et sécurisé. J'espère avoir la possibilité de retourner faire une mission en Tunisie afin de leur permettre de profiter de nos expériences et de notre savoir-faire. »



**Adjudant-Chef Gilles BORNOT, sapeur-pompier
au centre d'incendie et de secours de Montbéliard**

« C'est à Tunis, du 12 au 25 novembre 2017, que j'ai eu le plaisir d'encadrer une formation incendie. Avec l'adjudant-chef Emmanuel BUISSON du SDIS 24 (et ancien bisontin), nous avons formé une dizaine de sous-officiers de l'Office National de Protection Civile de Tunisie (ONPC). Une seule envie : y retourner ! »



**Adjudant Pascal LOUIS, sapeur-pompier au centre
d'incendie et de secours de Besançon-Est**

« J'ai participé à une formation INC 2 en Tunisie dans la région du Kef avec le lieutenant Ollitrault du SDIS 39.

Cette mission a été réalisée dans le cadre d'une action de coopération au profit de l'office national de la protection civile de Tunisie. »

**Bravo aux formateurs concernés,
tous partis sur leur temps de congé.**

**Lieutenant-Colonel Frédéric BRINGOUT,
chef du groupement territorial Est**



« Je me suis rendu à Nouakchott en Mauritanie du 8 au 21 octobre 2017 avec un officier du SDIS 01. Notre mission était de sensibiliser et de former 13 officiers et sous-officiers de la direction générale de la protection civile mauritanienne, à la prévention des incendies et du risque de panique dans les établissements recevant du public.



Le bâti se modernise, l'urbanisation est galopante mais les règles d'urbanisation ou de construction sont désuètes dans le pays. D'autre part, les sapeurs-pompiers dépendent essentiellement de l'aide internationale en matière d'équipement ;

leurs véhicules sont parfois un peu vieillissants. Notre principale difficulté a été la langue, certains de nos stagiaires n'étant pas francophones. Mais l'accueil du groupe à notre égard a été plus que chaleureux ! »

■ UN AN À LA « POMPE FRANCE », DU CORPS DES POMPIERS DE VALPARAISO (CHILI)

EN 2002 EST SEMÉE LA PREMIÈRE GRAINE, À LA LECTURE D'UN ARTICLE SUR LES SAPEURS-POMPIERS DU MONDE... L'IDÉE GERME RÉELLEMENT DIX ANS PLUS TARD, SUITE À UN REPORTAGE SUR LES SAPEURS-POMPIERS DE LA POMPE FRANCE À VALPARAISO. L'ADJUDANT-CHEF ALAIN GRIMANI, SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL AU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE BESANÇON-CENTRE, DÉCIDE DE SE METTRE EN DISPONIBILITÉ ET DE PARTIR UN AN POUR PORTER LES COULEURS DE LA FRANCE DANS L'HÉMISPHERE SUD. RETOUR SUR UNE AVENTURE HUMAINE EXTRAORDINAIRE...



La Pompe France de Valparaiso, Chili

Les compagnies coloniales

Les compagnies coloniales ont été créées il y a 170 ans par les premiers colons immigrés au Chili (italiens, français, espagnols, allemands). D'autres vagues d'immigration suivirent (israéliens, belges, américains). Ainsi, chaque quartier d'immigrés organisait sa propre défense. Aujourd'hui, toutes ces compagnies coloniales sont reconnues par la fédération nationale chilienne. Elles sont rattachées à l'état chilien mais restent ancrées à l'histoire, aux traditions et aux valeurs de leur pays d'origine. Ainsi, un apprentissage de la Marseillaise est enseigné à la Pompe France, et les sapeurs-pompiers, tous chiliens, portent un fort attachement à la France. Cette compagnie est la plus ancienne au Chili. Elle compte 66 sapeurs-pompiers dont 28 actifs, les autres étant en fonction support administrative. Une brigade de jeunes sapeurs-pompiers a été créée en 1974.

« J'ai commencé les démarches en 2012, pour nouer des liens et instaurer la confiance. L'idée, c'était de faire une petite tranche de vie là-bas. Au départ, il n'était pas question de gardes, j'ai proposé de dispenser de la formation sur les interventions en milieu périlleux [NDLR : qu'il encadrera] et l'éducation physique et sportive. » Après avoir révisé son espagnol pendant six mois, l'adjudant-chef Alain GRIMANI part pour Valparaiso en juillet 2016, deuxième ville du Chili comptant un million d'habitants, pour finalement intégrer la garde à la Pompe France un mois après, vite rejoint par son épouse et ses deux filles.

La plus grande vague d'incendie en Amérique latine

L'adjudant-chef Alain GRIMANI vit son



L'adjudant-chef Alain GRIMANI

premier incendie chilien en septembre, avec 500 hectares de feux de forêts (FDF). Puis en décembre, début de l'été austral, 20 000 hectares. « Ensuite, il y a eu cinq ou six feux dévastateurs et



Alain et ses collègues de la Pompe France

L'activité de sapeur-pompier au Chili

■ **ORGANISATION** : ce sont des corps communaux constitués de compagnies. Valparaiso en compte 16, dont la Pompe France.

■ **ALERTE** : le centre de l'alerte gère son corps via une appli Twitter et une radio.

■ **FORMATION** : les sapeurs-pompiers sont formés au sein d'une école nationale. Chacun est très pointu dans son domaine (mission spécifique). Toutefois, il n'existe pas de formation Feux de Forêts.

■ **EQUIPEMENT** : les engins sont principalement d'origine américaine, même les engins Feux de Forêts (pas de lance, la méthode pour combattre le feu étant différente : pas d'attaque).

■ **COMMANDEMENT** : les officiers sont élus pour 2 ans par les sapeurs-pompiers de la compagnie et du corps. Ces officiers n'ont pas de formation spécifique.

■ **RÉMUNÉRATION** : Les sapeurs-pompiers chiliens sont tous volontaires ou contractuels, ils n'ont pas de statut de fonctionnaire. Les conducteurs sont rémunérés en fixe et logés ; les autres perçoivent des indemnités.

LE PORTRAIT

là, je me suis aperçu qu'il n'existait pas de formation et que tout était très compliqué par rapport au commandement ». Le 2 janvier 2017, Alain est de garde lorsqu'il est déclenché pour un simple départ de feu, incendie qui dévorera un quartier entier et détruira 300 habitations : « on a fait environ 70 sauvetages avec seulement 2 engins. On a fait d'autres feux très importants, dont un a failli coûter la vie à notre équipage... ». Ensuite, à 800 km au sud du pays, près de 700 000 hectares seront détruits en raison d'une sécheresse intense. Le corps de pompiers de Valparaiso y envoie des détachements. L'ambassade de France sollicite Alain pour accompagner 75 Français de l'Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile de Brignoles (UIISC 7) détachée par la France. » L'adjudant-chef sera d'une grande aide au niveau de la coordination : « des moments magiques avec des pompiers venus du monde entier ». C'est là qu'Alain constate que l'absence de formation FDF et les moyens inadaptés fournis par les Etats-Unis sont une réelle problématique : « leur méthode : éteindre un feu sans eau ni lances, juste avec des pelles ».

Valparaiso, désormais ville pilote au Chili pour la formation FDF

« En rentrant à Valparaiso en février, j'ai proposé une formation FDF, en collaboration avec le Corps de Valparaiso, l'Ambassade de France et la Direction générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC). Le scénario pédagogique que j'ai proposé a été accepté et reconnu par le Chili ». Ainsi, Valparaiso est instituée ville pilote au Chili pour la formation FDF. A terme, **le matériel français remplacera le matériel américain**, et la formation FDF devra se rapprocher le plus possible des méthodes françaises pour « aller au feu » et non plus l'attendre. Ce projet de formation s'étale sur trois ans, en corrélation avec le coût des moyens à mettre en œuvre. « Je suis fier d'avoir fait quelque chose pour mon pays » conclut humblement Alain GRIMANI.

Une médaille prestigieuse à la hauteur de sa bravoure

L'adjudant-chef Alain GRIMANI a reçu la médaille des affaires étrangères -échelon bronze- avec citation pour acte de courage et dévouement pour avoir combattu, aux côtés de la 5^e compagnie de la Pompe France de Valparaiso au Chili, les feux gigantesques qui ont eu lieu dans tout le pays en 2017 et procédé, au péril de sa vie, au sauvetage de 3 sapeurs-pompiers chiliens prisonniers de décombres suite à un tremblement de terre de 6,9 survenu parallèlement à un terrible incendie, suivi par une alerte au tsunami, exigeant une évacuation immédiate de la ville le lundi 24 avril 2017.



Médaille d'exception remise lors de la Sainte-Barbe départementale 2017 à Pontarlier, en présence du capitaine Hector Casacuberta, commandant la Pompe France de Valparaiso au Chili

Incendies à Valparaiso, Chili



■ **SAINTE-BARBE DÉPARTEMENTALE À PONTARLIER**
4 DÉCEMBRE 2017



■ **POSE DE LA 1^{RE} PIERRE DU FUTUR CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MONCEY**



13 DÉCEMBRE 2017

■ **VŒUX DU SDIS 18 JANVIER 2018**

Madame Christine BOUQUIN, présidente du département, présidente du conseil d'administration du SDIS du Doubs a présenté ses vœux à l'ensemble des personnels présents, après un bilan annuel présenté par le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX. Pour la première fois, cette cérémonie était exclusivement interne, réservée aux agents du SDIS et élus du CASDIS. Elle fut l'occasion de mettre à l'honneur les médaillés et les retraités de l'année 2017. Ce moment convivial s'est déroulé dans un cadre atypique, un bowling, permettant ensuite à ceux qui le souhaitaient de partager quelques « strike »...



■ **NOUVEAUX CHEFS DE GROUPEMENTS TERRITORIAUX ET NOUVEAUX CHEFS DE CENTRES**



Le 22 janvier 2018, le lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT a pris le commandement du groupement territorial Est.



Le 1^{er} février 2018, le commandant Emmanuel HONOR a pris le commandement du groupement territorial Sud.

■ **ARRIVÉE DU NOUVEAU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL ADJOINT, LE COLONEL JEAN-LUC POTIER 1^{ER} MARS 2018**



Natif de Tours, Jean-Luc POTIER a d'abord découvert la corporation à travers son engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire en 1988. Issu du rang, il débute sa carrière de sapeur-pompier professionnel en 1990 au grade de sapeur de 2^{ème} classe au SDIS de la Manche. Suite à sa réussite au concours de lieutenant en 1995, il est muté au SDIS des Ardennes où il est en charge du service formation du CSP et de la compagnie de Charleville-Mézières. Il occupe successivement les fonctions de responsable des services formation et ressources humaines du CSP de Troyes puis d'adjoint au chef du CSP et du groupement territorial de l'agglomération troyenne. Muté au SDIS du Puy de Dôme en 2003, il prend la fonction de responsable de la division ressources humaines du groupement territorial de Clermont-Ferrand puis de chef du CSP de Riom, de chef de la compagnie de Riom et d'adjoint au chef du groupement territorial Nord. En 2007, il revient au SDIS des Ardennes pour la fonction de chef du groupement infrastructures et équipements. Enfin, en 2012, il est nommé directeur départemental adjoint du SDIS de l'Indre. Titulaire d'un BTS ainsi que d'un Master mention études politiques (spécialité management de l'information), Jean-Luc POTIER est âgé de 54 ans, marié et père d'un enfant.

■ **DÉPART EN RETRAITE**

Capitaine Bernard LAMBERT, après 43 ans de carrière.



Le 5 février 2018, l'adjudant-chef Jean-Michel GIPE a pris le commandement du centre d'incendie et de secours de Recologne.



Le 20 février 2018, l'adjudant-chef Tanguy HUOT-MARCHAND a pris le commandement du centre d'incendie et de secours de Vuillafans.

Sapeur Donovan ROBBE, sapeur-pompier volontaire au centre d'incendie et de secours de Saône-Mamirolle, le 26 novembre 2017, à l'âge de 20 ans.

Sergent Alain MARTIN, sapeur-pompier volontaire au centre d'incendie et de secours de Moncey, le 26 janvier 2018, à l'âge de 52 ans.

Adjudant René RENEL, sapeur-pompier professionnel au centre d'incendie et de secours de Montbéliard, le 11 février 2018, à l'âge de 59 ans.

■ ENJEUX DE L'ANNÉE 2018 POUR LE SDIS

Au-delà de sa fonction de préventeur des risques et d'acteur dans l'organisation des secours sur le territoire, le SDIS, gestionnaire de deniers publics, n'échappe pas aux obligations de rendre compte. A ce titre, 2018 sera une année forte en mobilisation.

L'inspection du ministère de l'intérieur

L'Inspection Générale de la Sécurité Civile (IGSC) effectue une évaluation de chaque SDIS tous les cinq ans environ. Cette expertise a pour objectif de déterminer les axes d'amélioration et d'évolution pouvant être mis en place à moyen et long terme pour optimiser l'ensemble des actions de l'établissement, ainsi que de relever les bonnes pratiques pour les diffuser.

L'évaluation est notifiée au SDIS du Doubs pour le 2^e trimestre 2018.

Le bilan social des services

Attendu tous les deux ans, ce rapport devra être communiqué au comité technique avant le 30 juin 2018. Il concerne les 500 personnels permanents et porte sur :

- l'emploi ;
- les rémunérations et les charges qui y sont liées ;
- les conditions d'hygiène et de sécurité du personnel ;
- les autres conditions de travail ;
- la formation ;
- les relations professionnelles et l'égalité professionnelle ;
- les actions d'œuvres sociales.

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre

L'outil Bilan carbone généralement utilisé en France, est à rendre en 2019. Il répond à l'obligation réglementaire de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 (article 75), portant engagement national pour l'environnement, pour :

- identifier les postes d'économie d'énergie et de réduction des pollutions ;
- diminuer la dépendance au carbone fossile et mettre en œuvre des stratégies d'atténuation, visant à moins émettre de gaz à effet de serre ;
- engager des stratégies plus efficaces d'adaptation au changement climatique.

Ce bilan obligatoire est à produire tous les 2 ans pour les « personnes morales de droit public » employant plus de 250 personnes, comme le SDIS du Doubs.

■ CONVENTION ENTRE LE SDIS ET LA CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU DOUBS/TERRITOIRE DE BELFORT

Cette convention vise à faciliter le remplacement de l'agriculteur dans son exploitation pendant sa formation initiale de sapeur-pompier volontaire. Le groupement territorial Sud a mis en œuvre cette convention pour la première fois dans le département au profit d'une exploitante agricole recrutée au centre d'incendie et de secours d'Orchamps-Vennes, le sapeur 2^{ème} classe Valérie VIVOT, du GAEC VIVOT situé sur la commune de Vennes, actuellement en formation.

■ PSA ET EXINCOURT, EMPLOYEURS PARTENAIRES DES SAPEURS-POMPIERS



Une convention de partenariat a été signée le 8 janvier 2018 à Hérimoncourt, entre le SDIS 25 et la société PSA Automobiles SA. Cet accord vise à faciliter l'engagement citoyen de 5 sapeurs-pompiers volontaires du Doubs salariés de l'entreprise PSA Automobiles SA, leur permettant de s'engager sur les opérations de secours et de se former durant leurs heures de travail.

Une convention de partenariat a été signée le 26 février 2018 entre le SDIS 25 et la mairie d'Exincourt, pour permettre au lieutenant Christian GUILLEMIN-LABORNE, employé communal et sapeur-pompier volontaire chef du centre d'incendie et de secours de Mathay, d'être engagé sur des opérations de secours durant ses heures de travail.

■ CONVENTION AVEC LES FRANCAS À QUINGEY



Une convention originale entre le SDIS du Doubs, le syndicat intercommunal du Pays de Quingey et les Francas du Doubs a été signée le 30 novembre 2017. Elle fixe le cadre d'un dispositif de garde des enfants des sapeurs-pompiers volontaires scolarisés dans la commune, lorsque leurs parents doivent partir en intervention dans la journée, facilitant ainsi l'engagement citoyen de ces parents durant la journée.

■ 4 camions citerne ruraux et de secours routier (CCRMSR) -> Orchamps-Vennes, Levier, Sancey et Vercel :



Les personnels des centres ont été formés sur l'utilisation des outils de désincarcération, la mise en œuvre des différents équipements (pompe, porte-échelle, appareil d'éclairage...) et aux règles de conduite. Ces véhicules, armés par 4 ou 6 personnes, permettent d'intervenir sur les missions de secours routier et de lutte contre les incendies. Ils remplacent des engins pompes (FP-THR, CCR) et contribuent à la réforme des « camionnettes manœuvre de force » (CMF).

■ 2 véhicules plongeurs (VPL) -> Besançon-Centre et Montbéliard



■ 1 cellule unité mobile de décontamination (CEUMD) contre le risque nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosif (NRBCE)-> Montbéliard



■ 1 véhicule léger chef de groupe (VLGG) -> Montbéliard

■ 1 véhicule léger de sauvetage (VLS, quad) -> Pontarlier

■ 1 remorque poudre -> Besançon-Centre

